CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E196862** **VALABLE JUSQU'AU** **22/11/2026**

ÉDITÉ LE 07/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2021

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 21/04/2026

Capital : 2 500

Raison sociale : LG BOIS

Sigle : LG BOIS

33 CHEMIN DES PLANCHES
74330 CHOISY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANNECY 893041830

Siret : 893 041 830 00033

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 8429093

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 11274969104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 11274969104

Situation fiscale et sociale : A jour au 25/06/2026

Téléphone : 04 50 68 57 79 **Fax :**

Portable : 06 65 78 67 84

Responsabilité légale :
LG HOLDING (994 322 907) / GIRARD LOIC PRÉSIDENT

Site Internet : lgbois74.fr

E-mail : secretariat@lgbois74.fr

Effectif moyen : 27 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 594 400 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	27	23/11/2022
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

07/07/2026 11:05

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.